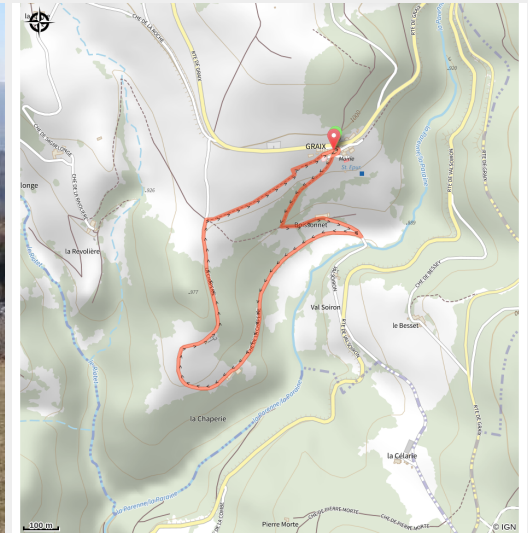


Sentier des Croix - Graix n°1



(A Chiles Parc du Pilat)



Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 45 min

Longueur : 2.5 km

Dénivelé positif : 107 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Le Territoire de GRAIX (du latin grésun : terrain rocailleux) s'étend sur une superficie de 860 ha répartis en prés, pâtures, terres, landes et bois : résineux et feuillus (près de 400 ha).

La commune est située sur le versant sud du Pilat et, de ce fait, bénéficie d'un fort ensoleillement ; la nature y est préservée, le paysage n'est pas défiguré d'où une sensation de calme et de sérénité propice au repos, mais aussi aux randonnées pédestres.

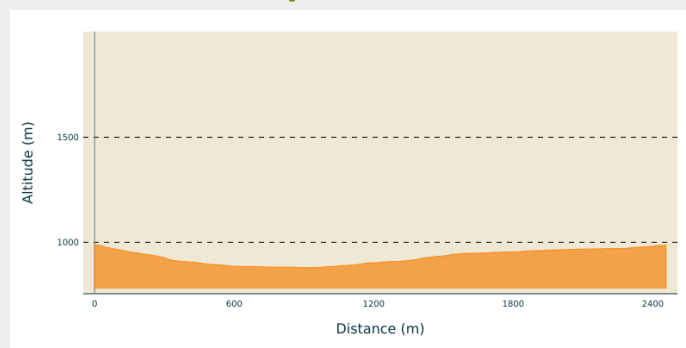
Graix a une altitude qui varie entre 870 m et 1.432 m. Le Crêt de la Perdrix, point culminant du massif du Pilat, se trouve sur la commune. C'est un formidable belvédère : au nord les Monts du Lyonnais, à l'ouest ceux du Forez, au sud les montagnes de l'Ardèche et à l'est la vallée du Rhône et la chaîne de Alpes. Belle vue également sur le Mézenc et le Gerbier-de-Jonc

Itinéraire

Départ : Graix - le bourg

Arrivée : Graix - le bourg

Profil altimétrique



Altitude min 879 m Altitude max 988 m

Départ de la place de l'Eglise, descendre sous le village près du petit bassin en pierre (sentier pentu dans les fougères).

Arrivé au chemin, prendre à gauche, passer devant une grande maison et, juste avant le ruisseau (La Parenne) bordé de peupliers, prendre à droite un chemin bien tracé.

Passer devant La Chaperie du bas puis La Chaperie du haut (maison et ruines).

Arrivé à la Croix de l'Heaume, rejoindre le sentier n° 2 (jaune, blanc) direction le village de Graix. Sentier plat et agréable.

Sur votre chemin...



Toutes les infos pratiques

Recommandations

Chacun est responsable de sa sécurité. Par conséquent, les randonnées se font sous votre propre responsabilité. Restez sur les sentiers balisés pour préserver les espaces fragiles.

Quelques recommandations d'usage :

- Consultez la météo avant chaque départ
- Certains itinéraires traversent des routes à forte circulation : Soyez prudent
- Gardez les chiens en laisse
- N'allumez pas de feu
- Rempportez vos détritrus
- Contemplez les fleurs, ne les cueillez pas.
- Les morsures de tiques peuvent entraîner de graves maladies ; en prévention : porter des vêtements couvrants, utiliser des répulsifs, s'examiner au retour, retirer les tiques à l'aide d'un crochet à tiques sans rien appliquer dessus, consulter en cas de rougeurs apparentes, syndrome grippal, ou si vous êtes une personne à risque.
- Pour les secours, composer le **18** ou le **112**.

Comment venir ?

Transports

Bus L12, Point d'arrêt à Graix : <https://www.laregionvoustransporte.fr/lignes/l12-bourg-argental-le-bessat-saint-etienne>